

22 May 2002

LE MONDE DES ENTREPRISES PROMET LE DIALOGUE EN MEDITERRANEE
L'UNICE et l'UMCE rencontrent le Président de la Commission européenne

Bruxelles, le 23 mai 2002 – Une délégation des milieux d'affaires euro-méditerranéens a rencontré aujourd'hui le Président de Commission européenne, M. Romano Prodi, et le Commissaire en charge des Entreprises, M. Erkki Liikanen, afin de leur présenter formellement l'Union méditerranéenne des confédérations d'entreprises (UMCE), confédération nouvellement créée qui entend promouvoir les intérêts des entreprises des douze pays partenaires méditerranéens, et réitérer leur engagement commun pour le succès du processus de Barcelone. La délégation était conduite par MM. Georges Jacobs, Président de l'UNICE, Hassan Chami (Maroc), Président de l'UMCE, François Perigot, Président d'honneur de l'UNICE et son Représentant Spécial pour la Méditerranée, Jacques Sarraf (Liban), Vice-président de l'UMCE, et Hédi Djilani (Tunisie), Président de l'UTICA.

Ces entretiens s'inscrivent dans le cadre du suivi du 5^{ème} Sommet euro-méditerranéen des milieux d'affaires (Istanbul, 1 et 2 mars 2002), en marge duquel l'UMCE a été officiellement lancée. L'UNICE et l'UMCE ont participé aux trois conférences ministérielles euro-méditerranéennes organisées par la Présidence espagnole de l'UE (Commerce, à Tolède le 19 mars ; Industrie, à Malaga les 9 et 10 avril ; Affaires étrangères, à Valence les 22 et 23 avril). A l'occasion de ces conférences, les gouvernements euro-méditerranéens ont reconnu le rôle primordial du secteur privé dans le succès du Processus de Barcelone et ont salué la création de l'UMCE comme un signal particulièrement encourageant dans le contexte politique actuel.

Dans leur message à la Commission, l'UNICE et l'UMCE demandent :

- Une prise en compte des réels besoins des opérateurs économiques dans la définition et la mise en œuvre des stratégies et programmes économiques du Partenariat euro-méditerranéen afin de renforcer leur participation active dans les réformes en cours dans les pays partenaires ;
- Un engagement politique renouvelé afin d'atteindre l'objectif de la création d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne d'ici 2010 ;
- Un soutien actif, aux plans politique et technique, à la promotion des échanges Sud-Sud (notamment en affrontant la question des investissements en infrastructures dans la région), condition incontournable de l'intégration économique dans la région ;

Dans les prochains mois, l'UNICE et l'UMCE prolongeront leur action conjointe, notamment en vue de présenter de nouvelles recommandations à l'occasion de la conférence finale du projet « UNIMED Business Network », qui se tiendra en Italie au début de l'année 2003.

Note à l'éditeur

L'UNICE, l'Union des Confédérations de l'Industrie et des Employeurs d'Europe, est la voix des milieux d'affaires européens. Elle regroupe 34 organisations industrielles et d'employeurs de 27 pays.

L'UMCE (Union Méditerranéenne des Confédérations d'Entreprises), établie le 1er mars 2002, est l'association qui regroupe les principales organisations professionnelles horizontales des 12 pays partenaires méditerranéens (Algérie, Chypre, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie et Territoires palestiniens). Elle a été créée dans le cadre du projet « UNIMED Business Network », géré par l'UNICE et co-financé par le programme MEDA, qui vise au renforcement des organisations patronales des pays partenaires méditerranéens et à leur mise en réseau avec leurs homologues de l'Union européenne.

Pour de plus amples informations, contactez :

Mme Selma Sqalli, CGEM, tél. 00212 22 25 26 96, e-mail : cgem@iam.net.ma
M. Paolo Nicoletti, UNIMED, tél. 0032 (0)2 237 65 72, e-mail: unimed@unice.be
Mme Monique Julien, UNICE, tél. 0032 (0)2 237 64 22, e-mail: rex@unice.be